Statistiques : le solaire photovoltaïque en Belgique

Avec les 2600 MW installés à ce jour en Belgique, le photovoltaïque peut couvrir 14% de la consommation des logements belges (3500 kWh/an), ou 2,8% de la consommation électrique totale (80 TWh/an). Avec plus de 300.000 installations domestiques, un ménage sur quinze possède une installation photovoltaïque (6,5%).

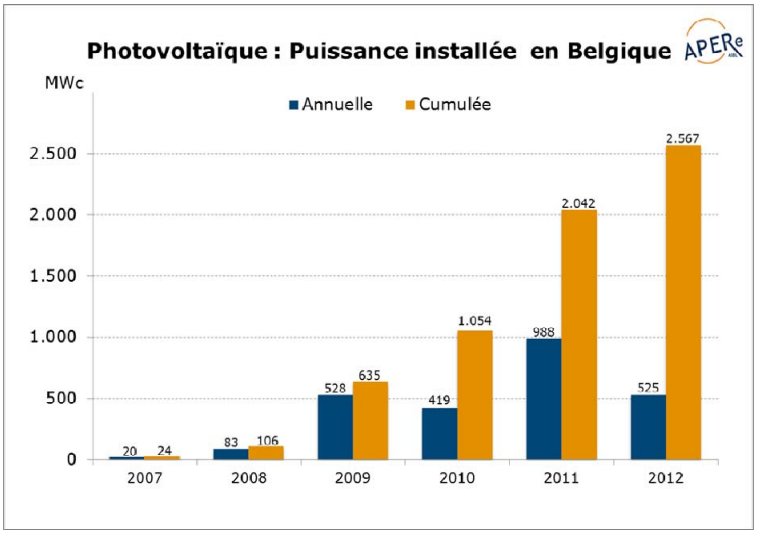

2012 n'a pas atteint les records de puissance installée de 2011, où pratiquement 1 GW avait été installé. Avec les 525 MW officiellement annoncés (chiffres à revoir à la hausse après traitement administratif des dossiers encore en cours), le parc photovoltaïque belge est monté à 2,6 GW de puissance, couvrant l'équivalent d'une vingtaine de km².

2012, par région

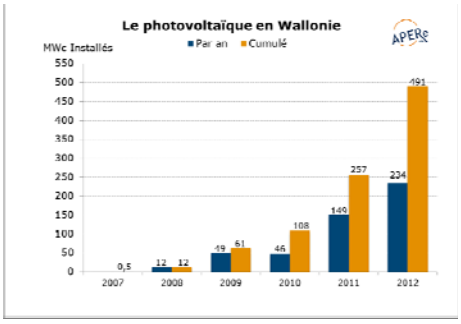

Année record pour la Wallonie, avec doublement de la puissance installée. Vu les temps de traitement administratif des dossiers, on devrait atteindre les 100.000 installations représentant 500 MWc (près de 20% du parc belge).

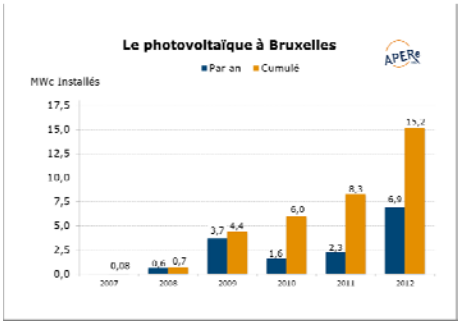

Année exceptionnelle pour Bruxelles (+83 %) avec une puissance dépassant les 15 MWc. Ce sont surtout les grandes installations qui ont poussé le secteur.
Au niveau des particuliers, une nouvelle campagne de sensibilisation est prévue tout prochainement pour relancer l'intérêt des Bruxellois.

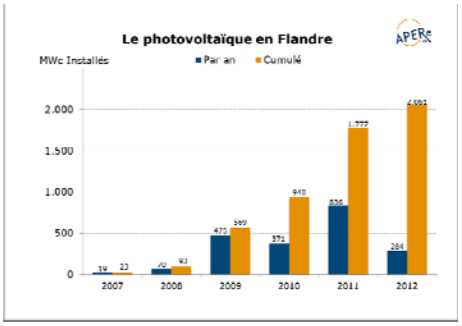

Net recul de la puissance installée annuellement pour la Flandre, qui connait la moins bonne année depuis 2009, avec 284 MWc installés. Au total, le parc flamand représente 80% du parc belge, contre 87% l'an passé. En termes de puissance par habitant, la Flandre reste dans le top mondial avec 329 Wc/hab.

<u>Contact presse :</u> APERe – Gregory Neubourg : 02 209 04 04 – 0476 638 298

Association pour la Promotion des Energies Renouvelables asbl | Rue Royale, 35 | 1000 Bruxelles

Tél +32 (0)2 218 78 99 | Fax +32 (2) 217 58 44 | info@apere.org | www.apere.org

A propos de l'APERe

Association belge de référence en matière d'énergies renouvelables, l'APERe travaille depuis 1991 pour le développement des énergies renouvelables dans un contexte d'utilisation rationnelle de l'énergie et d'évolution soutenable des activités humaines. Ses réalisations lui valent des références auprès d'instances publiques régionales, nationales et européennes.

Reconnue en tant qu'organisme d'éducation permanente, l'APERe mène une action d'éducation et de conseil sur base de projets (campagnes, information, formation, facilitateur, études d'intérêt collectif) et d'activités de terrain (stands, conférences, animations).

Avec ses membres et partenaires, l'APERe est un réseau qui rassemble les compétences académiques et associatives en Wallonie et à Bruxelles.

www.apere.org

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES